

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 31/12/2022			Exercice 31/12/2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	49 764	19 622 750	19 672 514	18 348 833
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	49 764	19 622 750	19 672 514	18 348 833
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 089	2 833
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 022	3 276
Autres produits			7 383	3 465
PRODUITS D'EXPLOITATION			19 683 007	18 358 408
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 302 425	13 164 404
Impôts, taxes et versements assimilés			142 305	112 365
Salaires et traitements			3 168 777	2 760 547
Charges sociales			1 491 222	1 284 749
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 439	79 543
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			47 046	17 100
CHARGES D'EXPLOITATION			19 249 214	17 418 707
RESULTAT D'EXPLOITATION			433 793	939 700
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			14 840	2 472
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				214
Autres intérêts et produits assimilés			14 840	2 240
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			16 383	8 629
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16 383	8 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			- 1 543	8 629
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			432 250	933 544
PRODUITS EXCEPTIONNELS			61 068	23 339
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			140	3 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital			35 928	12 932
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 000	7 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES			72 440	35
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			29 953	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26 786	35
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			16 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-11 372	23 304
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				134 937
Impôts sur les bénéfices			57 499	-25 240
TOTAL DES PRODUITS			19 758 915	18 384 219
TOTAL DES CHARGES			19 395 536	17 537 069
BENEFICE OU PERTE			363 379	847 150



ARGOS WITYU

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

ARGOS WITYU

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €

112 avenue de Wagram - 75017 PARIS

SIREN : 377 854 682

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée générale de la société Argos Wityu,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Argos Wityu relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 26 mai 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Desportes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Bertrand DESPORTES

I. BILAN AU 31/12/2022

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	435 000	435 000		
Autres immobilisations incorporelles	5 398	5 398		2 430
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	800 213	471 546	328 667	288 757
Immobilisations corporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	138 925		138 925	219 342
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 736		1 736	2 329
Prêts				
Autres immobilisations financières	170 073		170 073	161 841
ACTIF IMMOBILISE	1 551 344	911 944	639 400	674 698
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	22 206		22 206	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 173 375		2 173 375	2 779 239
Autres créances	2 872 012		2 872 012	1 667 499
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	2 129 946		2 129 946	3 497 078
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	373 803		373 803	204 913
ACTIF CIRCULANT	7 571 342		7 571 342	8 148 729
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 122 686	911 944	8 210 742	8 823 427

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	130 907	130 907
Autres réserves	66 477	66 477
Report à nouveau	803 834	656 684
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	363 379	847 150
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 464 597	2 801 218
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	23 593	32 593
Provisions pour charges		
PROVISIONS	23 593	32 593
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000	501 250
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 235 668	3 984 115
Dettes fiscales et sociales	1 958 631	1 252 951
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	66 980
Autres dettes	17 875	184 320
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 722 552	5 989 615
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 210 742	8 823 427

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	Exercice 31/12/2022			Exercice 31/12/2021
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	49 764	19 622 750	19 672 514	18 348 833
CHIFFRE D'AFFAIRES NETS	49 764	19 622 750	19 672 514	18 348 833
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 089	2 833
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			2 022	3 276
Autres produits			7 383	3 465
PRODUITS D'EXPLOITATION			19 683 007	18 358 408
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			14 302 425	13 164 404
Impôts, taxes et versements assimilés			142 305	112 365
Salaires et traitements			3 168 777	2 760 547
Charges sociales			1 491 222	1 284 749
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			97 439	79 543
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			47 046	17 100
CHARGES D'EXPLOITATION			19 249 214	17 418 707
RESULTAT D'EXPLOITATION			433 793	939 700
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			14 840	2 472
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				214
Autres intérêts et produits assimilés			14 840	2 240
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				18
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			16 383	8 629
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16 383	8 629
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			- 1 543	8 629
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			432 250	933 544
PRODUITS EXCEPTIONNELS			61 068	23 339
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			140	3 000
Produits exceptionnels sur opérations en capital			35 928	12 932
Reprises sur provisions et transferts de charges			25 000	7 407
CHARGES EXCEPTIONNELLES			72 440	35
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			29 953	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			26 786	35
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			16 000	
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-11 372	23 304
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				134 937
Impôts sur les bénéfices			57 499	-25 240
TOTAL DES PRODUITS			19 758 915	18 384 219
TOTAL DES CHARGES			19 395 536	17 537 069
BENEFICE OU PERTE			363 379	847 150

III. ANNEXE

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de la SAS ARGOS WITYU sont établis selon les normes comptables définies dans le règlement 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables tel qu'homologué par arrêté ministériel du 26 décembre 2016. Ainsi, le bilan dont le total est de 8 210 742 euros et le compte de résultat faisant apparaître un résultat net comptable de 363 379 euros sont arrêté dans le respect du principe de prudence, selon les mêmes hypothèses de base que précédemment :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

1.1 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend notamment l'indemnité payée par la Société pour prendre la gestion du FPCI ARGOS EXPANSION en 2016.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés au prorata de la commission de gestion facturée sur le total des commissions de gestion escomptées sur la durée de vie résiduelle du FPCI.

Les immobilisations incorporelles sont également constituées de logiciels, de concessions, brevets et droits similaires. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée d'utilité, que ces immobilisations soient générées en interne ou acquises.

Catégories	Economique	Fiscal
Concessions et brevets	100% L	N/A

1.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'une valorisation à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont pratiqués en mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue. Cette durée est, suivant la catégorie des immobilisations de :

Catégories	Economique	Fiscal
Agencements et aménagements des constructions	8 à 10 ans	N/A
Matériel de transport	3 à 5 ans	N/A
Matériel de bureau	3 à 5 ans	N/A
Matériel informatique	2 à 5 ans	
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	N/A

1.3 Titres de participation et titres immobilisés

La Société détient des parts dans trois sociétés civiles : COLCHIDE, COLCHIDE VII et COLCHIDE VIII. Ces sociétés ont pour seule activité de porter les parts de Carried Interest dans les fonds sous gestion de la Société.

Les autres titres immobilisés concernent les parts souscrites dans les FPCI ARGOS VI et ARGOS VII dont la société assure la gestion, conformément aux statuts de ces derniers. Ces titres sont évalués à la clôture de chaque exercice en fonction de la situation nette de chaque entité et de sa valeur d'usage. La valeur d'usage est appréciée en fonction des résultats économiques, des perspectives de rentabilité, et des droits incorporels détenus.

Une provision pour dépréciation des immobilisations financières est constatée à chaque arrêté de comptes lorsque la valeur historique enregistrée en comptabilité est supérieure à l'évaluation ci-dessus définie.

1.4 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale. Les créances et dettes intègrent le montant des factures à établir et le montant des factures non parvenues. Lorsque le recouvrement d'une créance s'avère compromis, l'amoindrissement probable de la valeur est constaté sous la forme d'une provision pour dépréciation.

1.5 Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées lorsque la société a une obligation résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense à la date de clôture.

1.6 Disponibilités

La trésorerie (et équivalents de trésorerie) inclut les disponibilités en caisse, les dépôts à vue et les placements à court terme, très liquides, dont la maturité d'origine n'excède pas trois mois, c'est-à-dire les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les disponibilités correspondent aux soldes des comptes bancaires à la date de clôture de l'exercice.

1.7 Engagements de retraite

Aucun engagement et notamment en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'a été contracté en dehors de ceux résultant des obligations légales ou de la convention collective.

Les indemnités de fin de carrière des salariés de la société sont estimées à 148 871 euros à la clôture de l'exercice.

Cette évaluation a été effectuée en retenant les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de progression des salaires : 2,00 % constant
- Taux de mortalité et de rotation du personnel : faible
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de charges sociales : 49,23 %

1.8 Produits et charges exceptionnels

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

1.9 Effets de l'évènement Conflit Ukraine - Russie sur le compte de résultat

Les opérations militaires engagées en Ukraine dans le courant de l'année 2022 n'ont pas d'incidence sur l'activité de la Société. Aucun impact n'est à mentionner sur les comptes au 31 décembre 2022. Enfin, les circonstances actuelles ne conduisent pas la Société à considérer que le conflit puisse avoir des répercussions matérielles sur son activité en 2023.

II. FAITS CARACTERISTISQUE

2.1 Evénements significatifs survenus au cours de l'exercice

L'année 2022 est marquée par le closing final des fonds Argos Wityu Mid-Market VIII à 450 millions d'euros.

2.2 Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

III. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

3.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

3.1.1 Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	440 398	0			440 398
Total 1 Incorporelles	440 398	0	0	0	440 398
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions, installations, et agencements					
Installations générales et agencements	213 865	107 619			321 484
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport	56 696				56 696
Matériel de bureau et informatique, mobilier	383 235	44 744	4 338	1 608	422 032
Emballages récupérables et divers					
Total 3 Corporelles	653 796	152 363	4 338	1 608	800 213
Acomptes					
TOTAL	1 094 194	152 363	4 338	1 608	1 240 611

- (1) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

3.1.2 Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Tableau des amortissements techniques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial	435 000			435 000
Autres immobilisations incorporelles	2 969	2 780	350	5 398
Total 1	437 969	2 780	350	440 398
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	107 961	24 823		132 784
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport	10 731	8 507		19 238
Matériel de bureau informatique, mobilier	246 347	74 786(1)	1 608	319 525
Emballages récupérables et divers				
Total 2	365 039	108 115	1 608	471 546
TOTAL	803 008	110 895	1 958	911 944

Dans la colonne « Dotations » figure un montant de 13 456 € qui correspond à la régularisation d'écarts dans le cumul des amortissements antérieurs.

3.2 Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	219 342	11 042	91 459	138 925		138 925
Autres titres immobilisés	2 329	200	793	1 736		1 736
Prêts et autres immobilisations financières	161 841	8 232		170 073		170 073
TOTAL	383 512	19 474	92 252	340 734	0	340 734

3.3 Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	170 073	0	170 073
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	170 073		170 073
ACTIF CIRCULANT :	5 419 190	5 419 190	0
Clients	2 173 375	2 173 375	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	16	16	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	1 455 482	1 455 482	
Groupe et associés	1 366 535	1 366 535	
Débiteurs divers	49 979	49 979	
Charges constatées d'avance	373 803	373 803	
TOTAL	5 589 263	5 419 190	170 073
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

3.4 Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés	2 173 375		2 173 375	2 779 239
Autres créances	2 872 012		2 872 012	1 667 499
TOTAL	5 045 387	0	5 045 387	4 446 738

3.5 Produits à recevoir

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Rabais, Remises, Ristournes à obtenir	48 677	88 694
Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	1 300 826	2 368 499
Intérêts courus sur compte courant	14 330	2 205
TOTAL	1 363 833	2 459 398

3.6 Charges constatées d'avance

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Charges d'exploitation	373 803	204 913
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	373 803	204 913

IV. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

4.1 Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédit	Date d'emprunt	Durée	Montant initial	Total dette (intérêts compris) au 31/12/2022
Emprunt PGE	29/12/2020	1 an	500 000	500 000
			500 000	500 000

4.2 Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

4.2.1 Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2022
Provisions pour litige					
Provisions pour garantie Clients					
Provisions pour perte de marchés à terme					
Provisions pour amendes pénalité					
Provisions pour pertes de change					
Autres provisions pour risques et charges	32 593	16 000		25 000	23 593
TOTAL	32 593	16 000		25 000	32 593

Au cours des dernières années, différentes entités juridiques du Groupe Implantha ont été mises en liquidation ou ont demandé l'ouverture d'une procédure d'insolvabilité. Le 23 novembre 2021, Argos Wityu SAS, en tant que société de gestion des fonds qui avaient investi dans le groupe, ainsi que plusieurs autres personnes physiques et morales ont été informées d'une réclamation potentielle à leur encontre liée à la procédure de liquidation. A fin 2022, l'évaluation juridique de la situation est toujours en cours et il n'est pas encore possible de formuler une appréciation sur le bien-fondé de cette éventuelle réclamation et sur les risques qui en découlent. De ce fait, à ce jour aucun fait, information ou circonstance n'a conduit Argos Wityu SAS à considérer probable que l'action entraînera des pertes matérielles. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée dans ces états financiers.

4.3 Etat des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	500 000		500 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 235 668	3 235 668		
Personnel et comptes rattachés	749 561	749 561		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	549 282	549 282		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	618 323	618 323		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	41 464	41 464		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	10 378		
Groupe et associés				
Autres dettes	17 875	17 875		
Dettes rep. de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	5 722 551	5 222 551	500 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 250			

4.4 Charges à payer

Rubriques	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 555 214	3 693 591
Dettes fiscales et sociales	1 115 396	888 839
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 250
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 461	168 568
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	3 674 071	4 752 248

V. INFORMATIONS DIVERSES

5.1 Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs			2 801 218
Distributions sur résultats antérieurs			700 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs			2 101 218
Catégories de titres		En moins	En plus
Variations du capital			
Variations des primes liées au capital			
Variation des réserves			
Variations des subventions d'investissement			
Variations des provisions réglementées			
Autres variations			
Résultat de l'exercice			363 379
Situation à la clôture de l'exercice		Solde	
Capitaux propres avant répartition			2 464 597

5.2 Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres à la clôture de l'exercice	Nombre de titres créés pendant l'exercice	Nombre de titres remboursés pendant l'exercice	Valeur nominale
Actions ordinaires	40 000	0	0	25

5.3 Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Année fiscale 2022		Effectif
Cadres		20
Agents de maîtrise, techniciens et employés		2
Ouvriers		
TOTAL		22

5.4 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes par la société au cours de l'exercice 2022 ont été de 6 020,19 € HT.

ARGOS WITYU
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 112 avenue de Wagram - 75017 Paris
377 854 682 RCS Paris

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
ET DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 30 MAI 2023**

Vous êtes réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Activité de la Société

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxe de 19.672.514 euros contre 18.348.833 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des différentes charges internes et externes, notre compte de résultat dégage :

- un résultat d'exploitation de 433.793 euros
- un résultat financier négatif de 1.543 euros
- un résultat courant avant impôts de 432.250 euros

Après un résultat exceptionnel négatif de 11.372 euros, notre compte de résultat se solde par un bénéfice de 363.379 euros pour lequel nous vous soumettrons ci-après une proposition d'affectation.

Les commissions de gestion perçues par la Société dans le cadre de son activité de gestion de portefeuille au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 représentent plus de 50% de son chiffre d'affaires. Les fonds propres au 31 décembre 2022 représentent plus du quart des frais généraux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 déduction faite des rétrocessions de produits.

La crise sanitaire qui s'est poursuivie en 2022 a eu très peu d'impact direct sur le chiffre d'affaires de la Société. Les sociétés en portefeuille des fonds gérés ont de manière générale bien traversé la crise, aucun sinistre n'a été enregistré, et la valeur globale du portefeuille a progressé malgré les circonstances.

Par ailleurs, la Société est à ce jour faiblement impactée par le conflit en Ukraine : les circonstances actuelles ne la conduisent pas à considérer que le conflit puisse avoir des répercussions matérielles sur son activité.



Agrément

Notre Société a reçu le 21 décembre 2005 l'agrément définitif de l'Autorité des Marchés Financiers pour la qualité de société de gestion de portefeuille.

Elle a en outre reçu, le 24 juin 2014, l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers pour la qualité de société de gestion de portefeuille au titre de la directive 2011/61/UE, dite « Directive AIFM ». Cet agrément a été donné pour la gestion de Fonds d'Investissements Alternatifs, tels que définis par cette même directive.

Cet agrément concerne la gestion de FIA réservés à une clientèle exclusivement professionnelle ou assimilée.

En 2018, la Société a obtenu une extension de son agrément afin de pouvoir faire investir les FIA qu'elle gère dans des FIA européens destinés à une clientèle professionnelle et FIA des pays tiers.

Elle a également obtenu des passeports gestion pour le Luxembourg et la Belgique.

Fonds gérés

La société gère, soit en tant que société de gestion, soit en tant qu'AIFM :

- ✓ depuis 2011, des Fonds Professionnels de Capital Investissement (FPCI) Argos VI
- ✓ depuis 2017 des FPCI et une Société de Libre Partenariat (SLP) Argos VII
- ✓ depuis 2018, les limited partnerships Euroknights VI et VII
- ✓ depuis décembre 2020, une SLP Argos VIII
- ✓ depuis 2021 des Sociétés en Commandite Spéciale luxembourgeoises (SCSp)
- ✓ depuis 2022, deux nouvelles SLP

La politique d'investissement de ces fonds est une prise de participation majoritaire de 25 à 600 millions d'euros dans des sociétés de taille moyenne, principalement non cotées, et situées en Europe continentale.

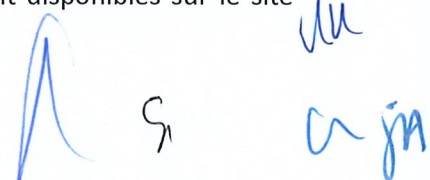
Depuis 2021, la Société gère également, en tant que gérant et AIFM, une pricaf privée belge ayant pour objet d'investir dans l'une des SCSp luxembourgeoises.

D'autre part, la société a structuré au cours de l'année 2022 une réflexion et un projet de développement d'un fonds climat article 9 SFDR.

L'encours cumulé des fonds sous gestion au 31 décembre 2022, défini comme la somme des actifs valorisés et des engagements non appelés des fonds gérés, est de 1,517 milliard d'euros.

Information sur les critères sociaux, environnementaux et de gouvernance

Les informations relatives à la politique ESG de la société de gestion sont disponibles sur le site internet du groupe Argos Wityu : <https://argos.wityu.fund/fr/>

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large stylized 'A', a small 'S', and several other initials.

La société gère actuellement des fonds article 6 SFDR, dont la stratégie de gestion est exclusivement liée à leur performance financière mesurée par comparaison à leur indicateur de référence, indicateur de marché.

La société de gestion reste cependant très active depuis plus de 20 ans dans sa politique ESG, et encourage les sociétés dans lesquelles les fonds qu'elle gère ont investi à mettre en place des politiques et des actions qui promeuvent les critères ESG.

Elle a adhéré au réseau des investisseurs soutenu par les Nations Unies, qui promeuvent les Principes pour l'Investissement Responsable (PRI).

Évènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

Activité en matière de recherche et de développement

Néant

Perspectives d'avenir

La Société a engagé une levée de fonds et poursuivra en 2023 son action relative au fonds climat.

Elle continuera son activité de société de gestion ou d'AIFM pour les fonds existants dans lesquels des investissements ont été réalisés au cours des années précédentes.

Activité des filiales

Néant

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous demandons d'approuver les dépenses et charges non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à un montant global de 1.503 euros, et qui ont donné lieu à une imposition correspondante.

ll
lx
S
jn
C

Délai de paiement des clients et des fournisseurs

Article D. 4411-6. I- 1° : Factures reçues non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							Article D. 441-6. I- 2° : Factures émises non régliées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
0 jour (Indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)		
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées (1) (2)						894						-	27
Montant total des factures concernées (TTC) (3) (4)	565 372	16 132	746	98 204	680 454 €	0 €	0 €	0 €	872 548 €	872 548 €			
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	3,49%	0,10%	0,00%	0,61%	4,19%								
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)						0,00%	0,00%	0,00%	4,43%	4,43%			
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre de factures exclues (5) (6)													
Montant total des factures exclues (TTC) (7) (8)	0 €					0 €							
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Échéance standard de 60 jours, date de facture					Une pénalité de retard est due à compter du 31ème jour suivant la date de facture							

Résultat - Affectation

Le bénéfice distribuable se décompose de la façon suivante :

• Résultat de l'exercice :	363.379 euros
• Report à nouveau :	803.834 euros
Soit un total distribuable de :	1.167.213 euros

que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste Report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué, au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants :

Exercice	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2019	100.000 euros
31/12/2020	-
31/12/2021	700.000 euros

Handwritten signatures and initials:
A, KH, S, L, JA

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous rappelons la convention qui a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Votre Commissaire aux Comptes en a été informé pour l'établissement de son rapport spécial.

Renouvellement du mandat de Directeurs Généraux

Les mandats de Directeur Général de :

- Monsieur Gilles Lorang
- Monsieur Karel Kroupa

arrivent à échéance à l'issue de la présente assemblée.

Nous vous proposons de renouveler ces deux mandats pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Les Directeurs Généraux, sont investis, au même titre que le Président, des pouvoirs les plus étendus pour diriger et agir en toutes circonstances au nom de la Société. Ils dirigent la Société dans les limites de l'objet social et sous réserve des pouvoirs et des compétences réservées aux Comités d'investissement et aux associés et particulièrement des stipulations leur imposant d'exécuter les décisions prises par le ou les Comités d'investissement.

Monsieur Lorang et Monsieur Kroupa étant également dirigeants effectifs au sens de l'article L. 532-9 du Code monétaire et financier, ils assurent en outre la gestion de la Société en vue de garantir sa gestion saine et prudente, et leurs pouvoirs portent notamment sur la détermination effective de l'orientation de la Société en qualité de société de gestion, l'information comptable et financière et la détermination des fonds propres.

Vous devrez vous prononcer sur la rémunération versée à Monsieur Gilles Lorang et à Monsieur Karel Kroupa au titre de leur mandat de Directeur Général. Nous vous proposons maintenir le dispositif actuellement en vigueur :

- ✓ maintien de la rémunération versée à Monsieur Gilles Lorang au titre de son mandat social ;
- ✓ pas de rémunération versée à Monsieur Karel Kroupa au titre de son mandat social. Nous vous rappelons qu'il est titulaire d'un contrat de travail qui continuera à produire ses effets dans les termes et conditions existants.

(Handwritten signatures and initials in blue ink)

Renouvellement de mandats de membres d'un des Comités d'investissement

L'article 15.2 (a) des statuts stipule que le mandat de membre du ou des Comité(s) d'investissement des Directeurs Généraux qui ont été nommés à cette fonction, prend fin avec la fin de leur mandat social.

En conséquence, les mandats de membre du Comité d'investissement Mid-Market de Monsieur Gilles Lorang et de Monsieur Karel Kroupa arrivent à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

Nous vous proposons de les renouveler pour la même durée que celle de leur mandat de Directeur Général, soit pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, dans le respect des dispositions de l'article 16.1. (c).

Vous devrez vous prononcer sur la rémunération versée à Monsieur Gilles Lorang et à Monsieur Karel Kroupa au titre de leur mandat de membre du Comité d'investissement.

D'autre part, le mandat de membre du Comité d'investissement Mid-Market de :

➤ Monsieur Jean-Pierre di Benedetto

arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée.

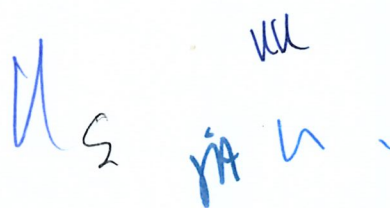
Nous vous proposons de le renouveler pour une durée de deux années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir dans l'année 2025 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Vous devrez également vous prononcer sur la rémunération versée à Monsieur Jean Pierre di Benedetto au titre de son mandat de membre du Comité d'investissement.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur. Les méthodes d'évaluation sont identiques à celles adoptées pour l'exercice précédent.

Votre Commissaire aux Comptes relate également dans son rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de sa mission.



Nous vous invitons à adopter les résolutions soumises à votre vote.

Fait le 12 mai 2023

A blue ink signature consisting of two large, stylized loops.

Gilles Lorang
Directeur Général

A blue ink signature with a large, sweeping horizontal stroke and a vertical stroke crossing it.

Karel Kroupa
Directeur Général

A black ink signature with a large, stylized 'S' shape.

Sandrine Lagumina
Directeur Général

A blue ink signature with a large, stylized 'J' and 'A'.

Jack Azoulay
Directeur Général

I. BILAN AU 31/12/2022**A. Bilan actif**

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	435 000	435 000		
Autres immobilisations incorporelles	5 398	5 398		2 430
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	800 213	471 546	328 667	288 757
Immobilisations corporelles en cours				
Avances, acomptes sur immo corporelles				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	138 925		138 925	219 342
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	1 736		1 736	2 329
Prêts				
Autres immobilisations financières	170 073		170 073	161 841
ACTIF IMMOBILISE	1 551 344	911 944	639 400	674 698
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	22 206		22 206	
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 173 375		2 173 375	2 779 239
Autres créances	2 872 012		2 872 012	1 667 499
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres) :				
Disponibilités	2 129 946		2 129 946	3 497 078
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	373 803		373 803	204 913
ACTIF CIRCULANT	7 571 342		7 571 342	8 148 729
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 122 686	911 944	8 210 742	8 823 427

Pour copie certifiée conforme
Le Président

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	130 907	130 907
Autres réserves	66 477	66 477
Report à nouveau	803 834	656 684
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	363 379	847 150
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 464 597	2 801 218
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	23 593	32 593
Provisions pour charges		
PROVISIONS	23 593	32 593
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	500 000	501 250
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 235 668	3 984 115
Dettes fiscales et sociales	1 958 631	1 252 951
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	10 378	66 980
Autres dettes	17 875	184 320
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	5 722 552	5 989 615
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	8 210 742	8 823 427

ARGOS WITYU
Société par Actions Simplifiée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 112 avenue de Wagram – 75017 Paris
377 854 682 RCS Paris

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 30 MAI 2023**

**AFFECTATION DU RÉSULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021**

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté l'existence d'un bénéfice distribuable se décomposant de la façon suivante :

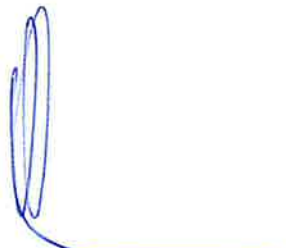
• Résultat de l'exercice :	363.379 euros
• Report à nouveau :	803.834 euros
Soit un total distribuable de :	<u>1.167.213 euros</u>

décide de l'affecter en totalité au poste Report à nouveau.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividende au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus non éligibles à l'abattement
31/12/2019	100.000 euros
31/12/2020	-
31/12/2021	700.000 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.


Pour extrait certifié conforme
Louis Godron
Président